**Zeitschrift:** Energie extra
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
**Band:** - (1999)
**Heft:** 6

**Artikel:** Le saut actif dans l'an 2000
**Autor:** Grandjean, Olivier
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-643708

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

énergie extra

INFORMATIONS DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE L'ÉNERGIE (OFEN) ET D'ENERGIE 2000

6/99 DÉCEMBRE

6121

Dernière année du programme: Energie 2000 en l'an 2000 2

Label *Cité de l'énergie* pour Delémont, Montreux et Sion 6

Publications / Manifestations 8

## Le saut actif dans l'an 2000

En modifiant totalement le chiffre que nous écrirons pour désigner l'année, lors du passage de 1999 à l'an 2000, pouvons-nous éviter d'évoquer les turbulences non moins fondamentales que connaît notre société confrontée à l'incertitude? Au niveau de la planète, les efforts pour garantir un avenir durable intégreront-ils la tendance vers une pensée unique, dans le «village global»? L'incertitude s'impose aussi à nous et à nos proches, dans la vie de tous les jours. La situation est comparable pour la scène énergétique en Suisse: l'année prochaine, Energie extra informera sur un Office fédéral de l'énergie réorganisé et sur la relève d'un programme dont l'identité est encore en train de se définir.
L'incertitude règne aussi quant aux résultats de la votation populaire sur l'énergie, qui influencera de manière déterminante la politique énergétique future. Le grand chamboulement ne doit toutefois pas paralyser. Confiants malgré les incertitudes, les acteurs doivent unir leurs forces pour créer les conditions les plus favorables, au moment de relever les nouveaux défis. Dans l'esprit de l'appel ci-contre du chef du programme, il s'agit de cueillir les fruits du travail minutieux et des contacts établis au cours des dernières années.
La présente édition d'Energie extra reflète l'état du programme Energie 2000 publié dans son 9e rapport annuel. Plutôt que de reprendre en détail les chiffres du rapport, la rédaction préfère donner une idée plus vivante du «sprint final», tel qu'il est vécu sur le terrain. Elle veut ainsi remercier les nombreux «faiseurs» d'Energie 2000, sans qui les résultats n'atteindraient jamais leur ampleur actuelle, en attendant celle à venir...

*Olivier Grandjean*
*Chef suppléant de la section Information, OFEN*

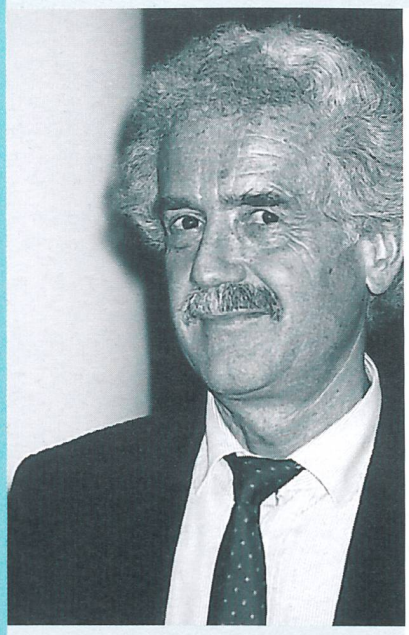

**Hans Luzius Schmid**

**Directeur suppléant de l'OFEN et Chef du programme Energie 2000**

***«Nous voulons maintenir le cap vers l'approvisionnement énergétique durable grâce au rendement énergétique et aux agents renouvelables. Mais le nouveau programme doit être nettement plus fort qu'Energie 2000»***

# Energie 2000 dans la dernière ligne droite

Dans une année, nous tirerons le bilan définitif du programme Energie 2000, alors que les objectifs ne seront que partiellement atteints. Il faut en effet admettre que la consommation d'énergie fossile ne se sera pas stabilisée d'ici là. De même, les objectifs ne seront pas totalement atteints pour ce qui est des énergies renouvelables, de la force hydraulique et de l'énergie nucléaire. Mais on peut relever que la progression annuelle de la demande d'électricité, qui était de 2,8% pendant les années 1980, a été ramenée à 0,8%, même si c'est dû aussi au ralentissement conjoncturel du début des années 1990.

Trois éléments doivent rester bien présents à l'esprit de chacun pour le sprint final d'Energie 2000:

Premièrement, il s'agit de ne pas relâcher l'effort au cours de cette phase décisive. Les secteurs poursuivront les actions qui ont du succès en les renforçant et en les faisant connaître. C'est le moment de récolter ce qui a été semé tout au long de ces dernières années.

Deuxièmement, le passage au programme subséquent doit se faire sans rupture. Nous voulons maintenir le cap vers l'approvisionnement énergétique durable grâce au rendement énergétique et aux agents renouvelables, avec des mesures volontaires, des conditions légales appropriées et le dialogue de politique énergétique; continuer aussi avec une formule qui a donné satisfaction, celle de l'action partenariale, fédéraliste et économique. Il faut analyser les expériences, bonnes et mauvaises, faites avec Energie 2000 et en tirer la leçon pour le programme subséquent.

Troisièmement, ce nouveau programme doit être nettement plus fort qu'Energie 2000. Etant donné les prix actuels de l'énergie, qui n'englobent pas les coûts externes d'au moins 11 à 16 milliards de francs par année, on ne saurait obtenir un approvisionnement énergétique durable avec un programme de 50 millions de francs l'an, basé seulement sur le volontariat. Il faut donc étayer très solidement les activités:

- en mobilisant davantage le secteur privé (par le biais des agences prévues dans la loi sur l'énergie),
- en passant des conventions volontaires avec les gros consommateurs, comme le veut la loi sur le $CO_2$, et
- en conduisant un programme d'encouragement conforme à la loi sur une taxe d'encouragement, laquelle doit faire place à une réforme fiscale écologique.

Alors le sprint final d'Energie 2000 sera aussi le lancement fulgurant du programme de relève. H. L. S.